

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 78 (1951)
Heft: 5

Artikel: Adieu aux joyeuses farces d'antan !
Autor: Montandon, Ch.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-227722>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Adieu aux joyeuses farces d'antan!

Vous savez assez qu'aux autres âges, on aimait à plaisanter, à se faire des crasses, comme on dit. Il faut bien ajouter qu'en ce vieux temps, qu'on a prétendu bon, les occasions étaient rares de s'amuser. Alors, on prenait plaisir à chicaner gentiment le voisin, qui vous le rendait bien. Aujourd'hui? Vouah! plus moyen...

Tenez, l'autre coup, il y avait des jeunes au village qui étaient en mal de niches à faire. Le soir, ils se sont mis en campagne, avec des airs de loups-garous. Le lendemain, le Loyet — l'ingénieur, qu'on lui dit, rapport à ce qu'il croit toujours tout savoir — le Loyet, donc, a retrouvé un pair de ses fascines adochées au fin coutset de son gros noyer du coin.

Un corps de sorte, il aurait bien remaqué la moindre, après quoi il aurait déguillé son commerce en se pensant qu'il avait fait du même, étant jeune. Et puis c'est bon. C'est bien ce qu'ils ont dit, par le village. Seulement, avec ce prin-bet de Loyet, allez pî! Autant vouloir épécler un caillou avec ses poings...

Cette charoupe, au lieu de réparer le dégât avec indulgence, holà non! Il a trouvé mieux de pousser des bouaillées plus dignes d'un cañon sur son trabetzet que du consciller de paroisse qu'il est: et puis que la jeunesse, celle d'aujourd'hui, elle est pourrie, qu'on n'a plus rien de respect pour les vieux (de quarante ans) comme lui, et tout le bataclan. Après ce raffût, il a tout bonnement été se plaindre au juge de paix. Et nos gaillards de bouèbes ont dû aller traîner leurs tsausses en tribunal. Même qu'on les a condamnés à aller rappercher les fagots où ils les avaient aguillés, pour les remettre à leur tèche.

Si c'est pas une vergogne, quand même! Autrefois, on aurait bien recaffé: tandis que maintenant... Après la pouète affaire au Loyet, les vieux, ils ont été indignés, autant que les jeunes: ils ont raconté que,

dans le temps, ils avaient un coup pendu la charrue au Maqueyon à la branche d'un prunoyer: et puis qu'une autre fois, ils avaient aguillé une puissante enchâtelée de fascines contre la porte à la Piguennette, et que, au matin, quand elle avait ouvert, tout avait dérupidé dans la cuisine: et encore qu'un soir, ils avaient démonté un char au gros Toyu, l'avaient grimpé en pièces détachées sur sa maille de foin, et là-haut, avaient reconstitué l'ensemble! On avait bien rigolé, alors, et personne n'avait amenté l'ONU.

Oh! bien sûr que le Loyet, on le connaît, et il est jugé depuis longtemps. Mais quand même, c'est triste, et puis, des Loyet ainsi, il y en a des râclées de par le canton, bien plus qu'on le pense. Alors, c'est bien ce qu'il a dit, le père Smyon, ce vieux sage: «Aujourd'hui, on a rudement de peine à comprendre la plaisanterie!» Je suis joliment d'accord avec...

Ch. Montandon.

Réponse à une question...

Dans le numéro de décembre, notre érudit correspondant G. des Amburnex, sous le titre *Une question moins grave que bien d'autres du temps présent*, sollicitait de quelque lecteur renseigné la signification et le pourquoi de cette expression en patois:

Nion ne vaô être mazalai por lo fédzô?
(Personne ne veut être boucher pour le foie)

L'abbé Fr.-X. Brodard, président de la *Bal' Ethêla*, association des patoisans fribourgeois, professeur à Estavayer-le-Lac, nous adresse aimablement la réponse suivante pour laquelle nous le remercions bien vivement:

Autrefois, on payait le boucher (le majâlê) en viande. Or le foie, si bon qu'il soit en saucisse, n'est pas viande de choix en soi, tant s'en faut. Donc nul ne se souciait de faire le boucher pour une si maigre paie: d'où l'expression citée et qui a cours dans le canton de Fribourg aussi. Ainsi me l'ont toujours expliqué mes parents (1862-1867).